

Le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire présente son premier rapport d'activité

Le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN), présidé par le Sénateur honoraire Henri REVOL, présente son premier rapport d'activité portant sur la période de juin 2008 à décembre 2009.

Créé par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, le Haut comité est une instance d'information, de concertation et de débat sur les risques liés aux activités nucléaires et l'impact de ces activités sur la santé des personnes, sur l'environnement et sur la sécurité nucléaire.

Dès son installation, le 18 juin 2008, et sous l'impulsion de son président, le Sénateur honoraire Henri REVOL, le Haut comité a placé son action sous le double signe de l'écoute des attentes du public et de la réactivité face à l'actualité. La structure collégiale du Haut comité favorise l'expression et la confrontation des différents points de vue, parfois contradictoires.

C'est dans cet esprit que sont menés les différents travaux du Haut comité, tels que ceux menés en réponse à la saisine du ministre d'Etat portant sur l'incident survenu le 7 juillet 2008 sur le site de l'usine de SOCATRI mais également ceux portant sur les sujets de son choix comme par exemple l'importation et le transport de plutonium entre la Grande-Bretagne et la France ou encore la manière de concilier l'impératif de transparence avec les enjeux associés au secret (défense, industriel, médical, commercial...).

Ce premier rapport d'activité a vocation à offrir une vision synthétique de l'ensemble des travaux menés par le Haut comité depuis son installation et qui se sont notamment concrétisés par de nombreuses recommandations. Ce rapport d'activité présente d'ailleurs les actions engagées par les parties prenantes concernées et les suites réservées aux avis et recommandations qu'il a formulées.

Le Président du Haut comité, le Sénateur Henri REVOL, a déclaré : « *Au vu de ce premier bilan, je juge très positivement l'appropriation des recommandations du Haut comité par les parties prenantes concernées (exploitants d'installations nucléaires, administrations...).* La mise en œuvre de ces recommandations participe à l'amélioration de l'information et de la transparence au bénéfice de nos concitoyens. Mon ambition est d'entretenir cette dynamique qui, grâce aux travaux du Haut comité, place l'ensemble des acteurs de la filière nucléaire dans une démarche de progrès permanent en matière d'information et de transparence ».

Ce premier rapport d'activité du Haut comité est mis en ligne sur le site internet du Haut comité (www.hctisn.fr) tout comme, d'ailleurs, l'ensemble de ses travaux.

Contact :

Monsieur Stéphane NOEL - ☎ 06.74.16.37.26
Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire
C/o DGPR - La Grande Arche
92055 La Défense cedex
Mail : hctisn@gmail.com
Web : www.hctisn.fr